



Projet « Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche Régionale pour les Pays du Bassin du Congo »

Code du projet : UTF/CAC/001/CAC

Début de projet : 14 juin 2012 : date de signature du projet
5 décembre 2012 : effectivité du premier décaissement
26 juillet 2012 : date de signature de l'accord entre la COMIFAC et la FAO

Fin de projet : décembre 2014

Budget : 6 157 127 €

Zones d'intervention : Bassin du Congo (les 10 pays de la COMIFAC : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé et Principe, Tchad)

Contexte / Justification

Les forêts du bassin du Congo représentent le second massif forestier tropical contigu après l'Amazonie. Ces écosystèmes forestiers fournissent d'importants services environnementaux à l'échelle locale et mondiale et des ressources dont dépend une large partie de la population. La sensibilisation à la dégradation environnementale parmi les décideurs est aujourd'hui une réalité, puisque beaucoup de pays ont ratifié plusieurs conventions internationales sur l'environnement telles que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), la Convention sur la biodiversité (CBD) et d'autres conventions environnementales multilatérales au niveau mondial ou régional.

Pour répondre à ces enjeux, des dispositifs de suivi doivent être élaborés, reposant sur des indicateurs quantifiables et spatialisés et permettant d'appuyer les politiques publiques. Dans le contexte spécifique de la CCNUCC, et en particulier dans le cadre du mécanisme de réduction des émissions de Gaz à effets de serre (GES) issues de la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD), les pays du bassin du Congo sont appelés à définir et mettre en œuvre rapidement une stratégie nationale qui repose, entre autre, sur la définition d'un système national de surveillance des forêts et un système national de Mesure, notification et vérification (MNV). La possibilité offerte aux pays d'Afrique centrale de participer activement aux négociations sur le climat et aux mécanismes qui seront définis va dépendre principalement de leur capacité à produire, à partir de méthodes et techniques de mesures fiables, les informations nécessaires à la définition des politiques, mesures et actions nationales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Les dix pays de l'espace COMIFAC sont à des niveaux d'avancement différents dans leurs processus de préparation à la REDD+ (de REDD+ – Readiness). Le projet MNV appuiera les pays en fonction de leur niveau d'avancement et en fonction de leur choix relativement à la stratégie Climat / Forêt que chaque pays aura choisi. Les pays n'ayant pas un « Readiness-Preparation Proposal (R-PP) » devront d'abord passer par la définition et l'élaboration de ce document stratégique.

Objectifs

L'objectif général de ce projet consiste à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes nationaux de surveillance et de MNV (S et MNV) en accord avec les décisions internationales concernant la REDD+ (décision 4/CP.15 et 1/CP.16), avec une coordination et renforcement des capacités au niveau régional à travers un programme général dit de démarrage rapide. Ce projet devra permettre l'élaboration de programmes nationaux et d'un programme régional soutenu par une assistance technique. La première phase du projet, qui fait l'objet de cette requête de financement auprès du FFBC, constitue un programme de démarrage rapide (Quick start phase), qui devra permettre un développement conceptuel technique et financier rapide des programmes nationaux et un programme régional soutenu par une assistance technique.

Pour les pays sans R-PP, l'objectif est de leur appuyer dans l'élaboration de ce document stratégique, y inclus la mise en place des arrangements institutionnels en assurant une large participation des parties prenantes.

Cette phase de conception a été proposée dans le but de fournir aux pays participants un délai suffisant et un capital d'amorçage qui leur permette de réaliser les actions clés requises pour l'élaboration de systèmes S et MNV nationaux, et en même temps de permettre à la COMIFAC d'appuyer les pays dans ce processus.

Résultats attendus

De manière générale ce projet permettra:

- aux pays d'être responsables, autonomes et en contrôle de leurs activités REDD+ à travers des systèmes nationaux de surveillance des forêts et MNV robustes;
 - dans les pays n'ayant pas une stratégie nationale REDD+, permettre d'élaborer (i) le document National de préparation de la stratégie nationale REDD+ (Document national de préparation de la stratégie nationale REDD+ [R-PP]), dont une des composantes est le MNV; et (ii) élaborer en détail le plan d'action national de MNV et surveillance des forêts;
 - dans les pays où une stratégie nationale REDD+ existe, permettre de définir un Système National de Surveillance Forestier (SNSF) et d'élaborer en détail le plan d'action national de MNV et surveillance des forêts.
- à la région du Bassin du Congo de (i) renforcer des centres d'excellence régionaux pour les formations en matière de surveillance des forêts et MNV; (ii) jouer un rôle de coordination entre les pays pour la mise en œuvre des systèmes nationaux de surveillance des forêts et MNV; (iii) mettre en place un système de surveillance des forêts régional; (iv) coordonner entre les différents partenaires régionaux les activités portant sur les questions de surveillance des forêts et MNV dans la sous-région ; et (v) renforcer les partenariats avec RIFFEAC¹, OFAC² et l'INPE³.

Pour y parvenir, les activités suivantes sont programmées au niveau national, mais avec des adaptations selon le niveau d'avancement des pays :

- Activité 1 : Sensibilisation et formation
- Activité 2 : Arrangements institutionnels clairs
- Activité 3 : Développement d'un document de préparation de la stratégie nationale REDD+ (R-PP)
- Activité 4 : Formuler une proposition de «système national de suivi des forêts»
- Activité 5 : Soumission des Programmes nationaux au Conseil

Etat d'avancement / Réalisations effectives (mai 2013)

- Lancement du processus d'élaboration du document de préparation à la REDD+, le R-PP (Readiness Preparation Proposal) au Burundi, Sao Tome et Principe, Tchad et Rwanda (Guinée Equatoriale en cours de préparation) : Atelier tenu à Ndjamena du 24 au 26 avril 2013

¹ Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale

² Observatoire des Forêt de l'Afrique Central

³ Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais (Brésil)

- Lancement du processus d'établissement des Groupes de Travail Techniques, de rédaction des plans d'action pour la construction du système national de surveillance des forêts au Cameroun, Congo, RDC (RCA et Gabon en cours de préparation) et de clarification des arrangements institutionnels pour le système MNV
- Sensibilisation et formation en cours sur le concept de la REDD+ et sur le système national de surveillance des forêts
- Développement des outils de communication sur la REDD+ et le système national de surveillance des forêts
- Appui aux Gouvernements pour l'institutionnalisation de la gestion du processus REDD+ : réflexions en cours pour le Tchad, le Burundi, Sao Tome et Principe et Rwanda
- Formation des cadres nationaux responsables pour la définition de SNSF au Brésil sur le Système de Surveillance Forestier du Brésil

Contraintes

- Faible niveau d'information sur la REDD+ dans certains pays ;
- Etats d'avancement différents des pays (besoin d'adaptation des actions du projet pour chaque pays)